

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 27 (1889)  
**Heft:** 16

**Artikel:** Echos du 14 avril  
**Autor:** L.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-191002>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :	
SUISSE : un an . . .	4 fr. 50
six mois . . .	2 fr. 50
ETRANGER : un an . . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR  
2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.  
Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

### Echos du 14 avril.

Si l'on en croit nos feuilles locales, le 14 avril a été fêté avec un entrain tout exceptionnel, à la Tonhalle, d'un côté, par le parti libéral ; à la Grenette, de l'autre, par le parti démocratique.

On y a rappelé, dans de chaleureux discours, les mémorables événements qui ont présidé à l'émancipation du canton de Vaud ; des corps de musique y ont exécuté des airs nationaux ; et des tableaux vivants y ont rappelé quelques-uns des épisodes les plus palpitants de notre histoire.

A la Grenette comme à la Tonhalle, on a prêché la paix, l'union, le progrès, l'amour de la patrie, sans oublier la devise : « Un pour tous, tous pour un. »

Il est réellement beau, l'enthousiasme qu'éveille ainsi cet anniversaire si cher aux Vaudois. Un étranger qui assisterait à ce spectacle en serait évidemment touché. Néanmoins une chose l'intriguera : Il se demanderait inévitablement pourquoi cette fête de la famille vaudoise est ainsi célébrée dans deux camps parfaitement tranchés. Il ouvrirait sans doute de grands yeux si on lui disait que jamais, ou presque jamais, un membre du camp de la Tonhalle ne songerait à aller fêter le 14 avril avec ses concitoyens de la Grenette, et que ceux-ci y regarderaient à deux fois avant de franchir le seuil de la Tonhalle, en cette patriotique circonsistance !

Il rirait sans doute, le brave homme, en voyant ces deux fractions de Vaudois et de frères se tenir à distance et crier : Vive la patrie commune ! vive notre mère ! vive le canton de Vaud si beau ! »

L'ébahissement de notre étranger aurait été tout particulièrement grand cette année si, au lendemain du 14 avril, au lendemain de cette fête essentiellement vaudoise, où tant de sentiments d'amitié, de concorde et de dévouement à la chose publique ont été proclamés, on l'eût conduit dans nos bureaux de vote, et qu'il eût

fait là une collection complète des appels généreux et des proclamations multicolores distribuées aux électeurs !

Le voyez-vous lire, en passant d'une couleur à l'autre :

*Papier vert.* — « Tous les progrès dont Lausanne bénéficia ont été réalisés sur l'initiative du parti démocratique. — Songez que la liste démocratique est la liste du parti qui a fourni les patriotes de 1798-1803. »

*Rose tendre.* — « Les meneurs radicaux veulent punir et humilier Lausanne. Vous protesterez contre leurs prétentions et vous vous souviendrez que vous êtes citoyens libres. »

*Rose vif.* — « Dans une affiche de la dernière heure, le Comité conservateur vous convie à une vengeance anti-patriotique. Il accuse les démocrates de vouloir punir et humilier Lausanne. C'est un piège qu'on tend à votre bonne foi. Ecoutez la voix patriotique de ceux qui vous demandent de maintenir et de consolider l'entente entre Lausanne et le canton. »

*Vert clair.* — « Vous n'irez pas ajouter encore des conservateurs aux 18 qui figurent déjà dans notre députation. Il s'agit de remplacer 2 des 7 députés démocrates. Vous leur donnerez des démocrates pour successeurs. Point de défaillance ! Votez la liste démocratique ! »

*Papier blanc.* — « L'intransigeance des chefs radicaux a provoqué l'exclusion de tout représentant de l'opposition à l'une des deux vice-présidences du Grand Conseil. Ce qui ne se fait dans le parlement d'aucun pays, le parti gouvernemental n'a pas hésité à le mettre en pratique pour punir, disaient les meneurs, Lausanne d'avoir voté le 3 mars pour les candidats libéraux-indépendants.

Le parti libéral, qui compte dans ses rangs plus du tiers des citoyens habitant le canton, est systématiquement mis de côté. Il dépend des élec-

teurs de Lausanne de protester contre cet exclusivisme. Ainsi donc, tous aux urnes et votons pour les candidats libéraux indépendants ! »

Voyez-vous enfin notre étranger lisant tour à tour ces élucubrations électorales !

Quel gâchis pour lui !

Il vous dirait sans doute : « Mais savez-vous que je suis affreusement perplexe !... Je me tourne à droite, on me dit : « Prière de ne pas confondre ! » Je me tourne à gauche : « Prenez mon ours, c'est le bon, ne prenez pas l'autre ! »

C'est vraiment à allumer la lanterne de Diogène pour chercher où sont les véritables citoyens !... »

Et que lui répondriez-vous, je vous prie, à ce brave homme aux abois ?... »

Hélas ! vous lui répondriez ce que j'ai répondu l'autre jour à quelqu'un qui me posait à peu près les mêmes questions. Je lui ai dit : « En effet, c'est étonnant ; aussi, vous voyez, nous nous écriions, de chaque côté :

*Est-ce juste ???* »

L. M.

### A NOS LECTRICES

Vous lirez sans doute avec beaucoup de plaisir, mesdames, les lignes suivantes, empruntées à un long et remarquable article de M<sup>me</sup> Jeanne d'Illiers, publié dans le journal *La Famille*, de Paris. — Il s'agit des belles-mères, dont on a déjà tant et tant causé, — mais jamais aussi bien peut-être.

« Assez longtemps, mes chères lectrices, les belles-mères ont été traînées aux gémonies par les gendres, caricaturées par les dessinateurs, bafouées par les avocats, raillées par les journalistes, mises en pièces par les fabricants de vaudevilles, tournées en dérision par les chansonniers.

Eh bien, dussé-je déchaîner contre moi les colères de ces messieurs, dussé-je être moi-même trainée aux gémonies par tous les gendres de l'u-